



Remboursement crédit auto

Par pegasus34

Bonjour .

Le 9 Mars 1985, j'ai contracté un crédit chez SOVAC pour l'achat d'une voiture(Donc plus de 30 ans) . Suite à des problèmes financiers et donc non paiement des mensualités,ce véhicule m'a été saisi. Et je n'ai plus entendu parlé de ce crédit jusqu'à il y 3 ans, où j'ai été harcelé de coups de téléphone par une société de recouvrement(HOIST)qui n'hésitait pas à me menacer de saisie mobilière afin d'obtenir des renseignements sur mon compte bancaire et quand je leur ai dis que j'avais un conseiller juridique, je n'ai plus eu de nouvelle et entre temps, j'ai déménagé dans l'Hérault.

Jusqu'à il y a quelques jours où un cabinet d'huissiers de Bandol dans le Var, à fait une saisie attribution de 854,58? sur le compte de mon compagnon avec lequel je suis marié depuis juin 2014. Je les ai contacté par téléphone, et ils me disent qu'il y a eu une décision de justice au 25 Novembre 1986, mais ne veulent pas me faire parvenir la copie de cette décision, prétextant qu'elle avait été remise en mairie de mon ancien domicile.

Voici pour les faits, alors je ne sais pas si il y a eu forclusion ou si il y a prescription. Enfin, je ne sais plus quoi faire. Je vous serai reconnaissant si vous pouviez m'aider et me renseigner sur la démarche à suivre.

Par avance un grand merci.

Fattorelli Michel